

Communiqué du commissaire de Weidenareal Metall SA (auparavant Swissmetal Industries SA) aux créanciers et aux médias

Tenue de l'Assemblée des créanciers de Weidenareal Metall SA - Election des organes de liquidation - Procédure de vote en cours sur le concordat

Berne, le 21 juin 2013. L'assemblée des créanciers de Weidenareal Metall SA (auparavant Swissmetal Industries SA) s'est tenue comme prévu le 20 juin 2013. A l'occasion de cette assemblée, le commissaire Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, a rendu compte de son activité passée et a présenté les perspectives pour la suite de la procédure.

Lors de l'assemblée des créanciers de Weidenareal Metall AG environ 200 créanciers étaient présents en personne ou représentés par un mandataire. Dr. Fritz Rothenbühler a été désigné comme liquidateur de la société. Les créanciers ont ensuite décidé de constituer une commission des créanciers composée de cinq membres. Ont été élus comme membres

- Prof. Dr. Jürgen Brönnimann
- Dr. David Jenny
- Beda Moor
- Michel Pola
- Heinz Stuber

Procédure de vote sur le concordat

Le commissaire enverra la documentation de vote à tous les créanciers n'ayant pas fait usage de la possibilité de voter lors de l'assemblée des créanciers.

Le concordat est accepté par les créanciers lorsque la majorité des créanciers de la société, représentant au moins les deux tiers des créances donnant droit de vote, ou un quart des créanciers, représentant au moins les trois quarts des créances donnant droit de vote, y adhèrent.

Dès que le résultat du vote sera acquis, le commissaire en informera les créanciers.

Pour de plus amples informations

- Site internet du commissaire: www.sachwalter-swissmetal.ch
www.sachwalter-weidenareal.ch
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00